

*Proétaires
de tous les pays,
peuples et nations
opprimés,
unissez-vous !*

Organe central
du Parti
Communiste Révolutionnaire
marxiste-léniniste

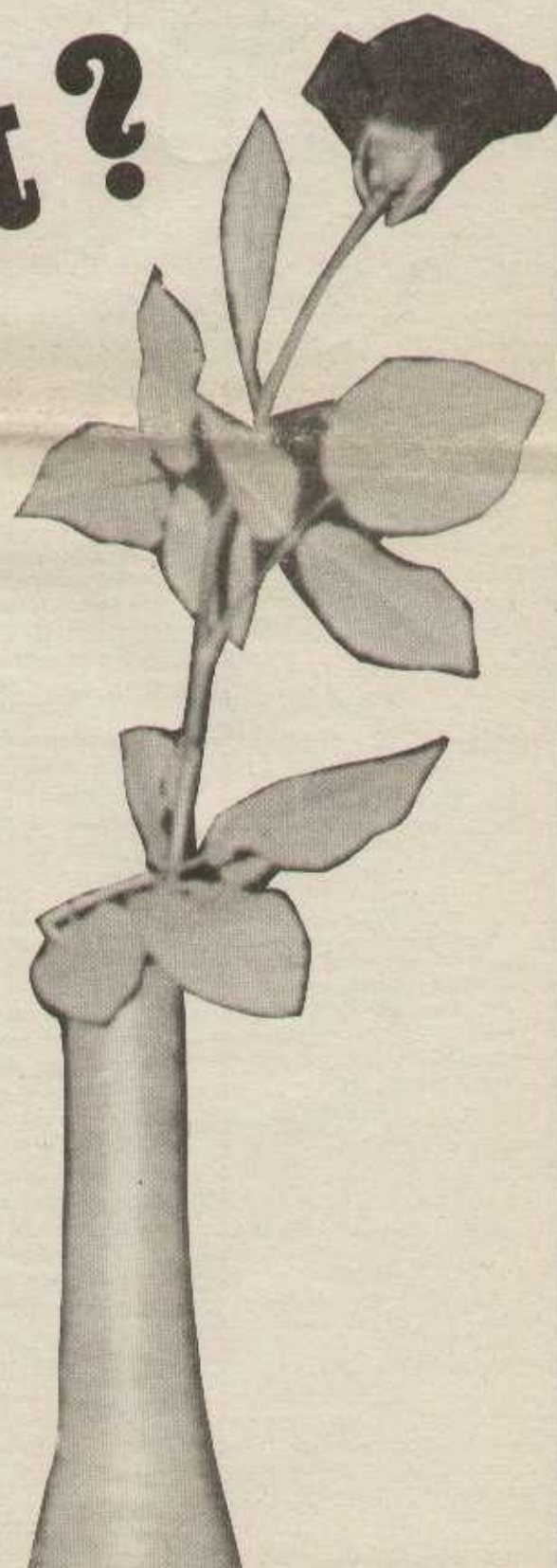
N° 48

pour le socialisme

5F

SEMAINE DU 25 JUIN AU 1^{er} JUILLET 1981

Et maintenant ?



Entrée de ministres PCF au gouvernement

ESCAMOTER LA CRISE N'EST PAS LA RESOUDRE

L'ENTREE dans le deuxième gouvernement Mauroy de quatre ministres du PCF pose une double question : pourquoi le PC a-t-il finalement fait ce choix malgré les conditions draconiennes que leur a faites le PS.

Les raisons qui ont guidé la direction du PCF semblent assez claires.

A l'origine il y a le recul important du score électoral du PCF : un million quatre cent mille voix de moins pour Georges Marchais que pour les candidats du PCF aux législatives de 1978, et quatre cent mille voix supplémentaires encore perdues entre le 26 avril et le 14 juin. La thèse dite du « vote utile » aux présidentielles avancée par Marchais pour expliquer son échec s'est trouvée ainsi démentie par le premier tour des législatives de juin qui confirme (et amplifie en voix) le recul du PCF. Il y a bien là, personne ne peut s'y tromper, une sanction politique de l'orientation suivie par le PCF.

C'est cette sanction politique, même si elle n'est pas reconnue comme telle publiquement, qui entraîne un virage important dans le discours et les thèmes avancés par la direction du PCF depuis le soir du premier tour. Plus question, pour l'instant, d'attaquer « la bande des 3 », de critiquer « le virage à droite », de suspecter publiquement Mitterrand de faire le jeu de la droite et des patrons. Retrouvant un langage unitaire, taisant les critiques ressassées pendant 3 ans, la direction du PCF tente, avec aplomb, de se présenter comme l'un des artisans les plus déterminés de la victoire de François Mitterrand. Le calcul de la direction du PCF est que, pour éviter d'aller vers un recul plus cuisant encore, pour éviter le déferlement de contradictions internes insurmontables, il faut, dans la

période actuelle, tenter de s'insérer dans la dynamique nouvelle créée par la victoire du 10 mai.

EN se réclamant aujourd'hui d'une union de la gauche subitement retrouvée, en réclamant leur participation au gouvernement, en cherchant ainsi à matérialiser leur participation au succès de la gauche, la direction du PCF tente d'escamoter la défaite politique subie lors des 2 scrutins.

Elle était prête pour cela à y mettre le prix comme en témoigne l'accord de gouvernement conclu entre le PS et le PC. Certes il peut y avoir deux lectures d'un accord, et Georges Marchais s'est empressé de donner la sienne en revendiquant la continuité de cet accord avec les positions antérieurement défendues par le PCF. Cependant on n'était pas habitué à voir dans la propagande du PCF jusqu'à présent, revendiquer le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan même en mentionnant l'arrêt des ingérences étrangères. On n'était pas habitué à entendre le PCF mettre sur le même plan les SS 20 soviétiques et les fusées Pershing américaines. On n'était pas non plus habitué à entendre le PCF se ranger à l'avis du PS pour l'extension et les modalités des nationalisations. Enfin, jamais dans les accords antérieurs, il n'avait été jusqu'ici envisagé de prolonger la solidarité gouvernementale par un engagement des partis à prendre pour base de leur activité dans les collectivités locales et régionales, et surtout dans les entreprises, le programme de... François Mitterrand. Les dérogations de Marchais n'y changent rien, il y a bien eu dans cet accord de gouvernement toute une série de concessions importantes imposées par le PS et acceptées par le PCF.

Enfin dans le choix même des ministères où sont affectés les ministres du PCF, le PS ne semble avoir fait aucune concession, au contrai-

re. Outre qu'aucun ministère de grande envergure ne lui soit confié, il semble que l'attribution à Anicet Le Pors du ministère de la Fonction publique soit un cadeau un peu empoisonné. Dans le précédent gouvernement Mauroy, Catherine Lalumière à ce poste avait déjà été sévèrement critiquée par les organisations syndicales, CGT et CFDT, pour les chiches revalorisations salariales qu'elle avait accordées. Au-delà de ce dossier épineux, Anicet Le Pors sera chargé de justifier et de faire accepter aux syndicats le rythme de transformation sociale (salaire, emploi, durée du travail...) que le gouvernement entend suivre dans la Fonction publique. On voit le type de difficultés auquel il se heurtera.

MAIS, surtout, ce qui frappe dans la mise sur pied de cet accord et de ce gouvernement, c'est l'extrême fragilité de la position du PCF. Entrés au gouvernement au prix de concessions importantes, ils restent soumis au bon vouloir du PS qui pourra, prétextant une violation de l'accord de gouvernement, et prenant appui sur le rapport de force, les faire sortir du gouvernement quand ils voudront.

Aussi, on peut sans doute s'interroger sur l'efficacité d'une participation gouvernementale obtenue au prix de concessions, dans ce rapport de force pour résoudre les graves difficultés internes qui traversent ce parti. Quels que soient les efforts de la direction pour escamoter la défaite politique subie, elle ne peut esquiver les questions qui se trouvent maintenant posées avec une acuité renouvelée à l'intérieur de ce parti :

— Pourquoi avoir cassé l'union de la gauche en 1977 sur la base d'une liste de revendications qui n'est pas et de loin obtenue aujourd'hui. La liste des nationalisations, le nombre de ministres proposés à cette époque étaient bien supérieurs à ce qui est concédé aujourd'hui ?

— Comment expliquer aux militants le brusque revirement, alors que pendant trois ans on leur avait fait marteler des attaques sans répit contre le PS et Mitterrand, qualifié d'agent de l'impérialisme américain, d'homme de droite ?

— Comment expliquer aux militants le médiocre résultat du candidat anti-Giscard et l'affaiblissement sans précédent du PCF ?

— Comment expliquer aux militants que l'on a accepté de signer avec le PS un accord contraire aux orientations, aux thèmes de campagne du PCF des années durant sur l'Afghanistan, sur les SS 20, sur les nationalisations ?

— Comment rendre compte de l'absence totale de perspective propre du PCF aujourd'hui ?

Toutes ces questions constituent la toile de fond de la crise du PCF qui va trouver un nouvel essor. L'absence de perspective politique à proposer aux militants en fait une crise durable. Escamoter la crise n'est pas la résoudre.

Directeur de publication :
R. RODRIGUEZ

Commission paritaire : n° 62 712
Imprimerie IPCC Paris

Pour le Socialisme
BP 68 Paris 75 019

Raz-de-marée socialiste

UNE VAGUE

VENUE DE LOIN

Par Nicolas DUVALLOIS

C'ETAIT une vague, c'est devenu un raz-de-marée. Submergeant plus que de coutume le Sud-Ouest, le Nord, le Centre, et le Sud-Est, la lame de fond socialiste envahit la Bretagne, déferle sur l'Île-de-France, arrache des plans alsaciens ou normands, rosis l'Orne ou la Vendée, et laisse finalement apparaître, au soir du 21 juin, un paysage électoral profondément bouleversé.

Et beaucoup de s'étonner. Comment donc, trois ans après la victoire de la droite en 1978, la situation a-t-elle changé à ce point ?

Sous l'effet de quelle alchimie mystérieuse les électeurs français ont-ils décidé de faire passer en moins de deux mois la France d'une solide domination institutionnelle de la réaction à une suprématie sans partage — et unique dans notre Histoire — de la gauche socialiste ?

Avec la proportionnelle, 185 sièges au PS

Surprenante par son ampleur, la victoire du Parti Socialiste n'en consacre pas pour autant l'irruption de l'irrationalité politique, loin s'en faut.

À la surface des choses, une première réalité apparaît : le PS a profité pleinement d'un mode de scrutin naguère mis en place pour empêcher précisément une trop grande expression de la gauche. Les chiffres en attestent : bénéficiant au premier tour des élections législatives de 37,6 % des suffrages, socialistes et radicaux se retrouvent au second tour avec 55 % des députés.

Une représentation à la proportionnelle, souhaitable, et que le PS a promis à plusieurs reprises de mettre en place, aurait abouti à des résultats tout différents. Calculée dans sa globalité nationale en fonction des résultats du premier tour, elle aurait en effet donné 185 sièges au Parti Socialiste, 79 au PCF, 7 à l'extrême-gauche, 3 aux « divers-gauche », 5 aux écologistes (ces trois dernières composantes étant loin de présenter des candidats dans tout le pays), 102 au RPR, 94 à l'UDF, 14 aux « divers-droite » et 2 à l'extrême-droite.

Avec 274 des 491 sièges, la gauche aurait aussi été majoritaire, mais dans des proportions et surtout un rapport de force interne tout à fait différent. Plus que par l'expression directe du suffrage universel, le caractère écrasant de la victoire socialiste

est donc dû au type de scrutin en vigueur jusqu'à aujourd'hui.

Moral

Il n'est cependant pas dû qu'à cela. Majoritaire à l'Assemblée nationale, la gauche l'est aussi dans le pays, au contraire d'une droite qui disposait depuis mars 1978 de 288 députés, bien qu'elle ait recueilli un nombre total de voix inférieur à celui de l'opposition. Le scrutin historique des 14 et 21 juin 1981 prend ici un caractère moral, puisqu'aussi bien ce sont les forces majoritaires du pays, qui enfin, deviennent majoritaires dans la représentation nationale. Les « tendances lourdes » qui travaillent le corps électoral français, en conséquence d'évolutions de la société elle-même, se voient ainsi concrétisés.

Plus que d'une modification aussi brusque qu'irrationalité des comportements électoraux, il s'agit bien en effet de la concrétisation d'une tendance, et de matérialisation d'un fait. En 1978, la gauche, toutes tendances confondues, obtenait le suffrage de 14 192 736 électeurs. Le 26 avril dernier, Mitterrand, Crépeau, Marchais, Laguiller, et Bouchardeau obtenaient à eux

cinq 13 595 139 voix. Le 14 juin dernier, au premier tour des législatives, le score de la gauche était de 13 950 700. Les écologistes, dont on estime généralement que les deux-tiers se situent sans conteste à gauche, réunissaient quant à eux dans l'ordre chronologique de ces trois consultations : 621 100 voix, 1 126 254 voix, et 271 616 voix. La stabilité des chiffres absolus de la gauche mérite d'être comparée à ceux de la droite : 13 818 940 en 1978, 14 316 724 aux présidentielles, et... 10 802 180 le 14 juin.

Une vision trop rapide de ces chiffres pourrait faire conclure à une parfaite stabilité de la gauche, la victoire n'étant finalement provoquée que par un écroulement de l'électorat giscard-gaulliste, ce qu'expliquerait le très fort taux d'abstention constaté. Les choses méritent bien sûr d'être nuancées, et le deuxième tour des législatives vient d'ailleurs de montrer que tous les abstentionnistes n'étaient pas de droite, il s'en faut de beaucoup. Reste malgré tout un fait patent : déjà numériquement plus forte que la droite en 1978, la gauche a certes amélioré ses positions cette année, mais sans qu'on puisse pour cela parler d'un bouleversement extraordinaire des comportements électoraux.

Tout s'est-il joué le 26 avril ?

Pour autant, il s'est bien passé quelque chose les 14 et 21 juin. Battue il y a trois ans, la gauche emporte cette fois-ci une victoire qui ne peut donc s'expliquer ni par une modification énorme des habitudes de vote, ni bien sûr par des transformations sociologiques fondamentales qui seraient apparues dans un aussi court laps de temps.

En termes électoraux, tout s'est peut-être passé le 26 avril 1981, au premier tour des présidentielles. Ce jour-là, la gauche a certes réuni moins de voix qu'en 1978 (37,35 % des électeurs inscrits, contre 40,31 %), ce qui peut s'expliquer par la nature du scrutin présidentiel. Mais surtout elle a modifié considérablement son équilibre interne, et partant sa représentation.

Environ un million d'électeurs sont passés du vote communiste au vote socialiste, creusant ainsi un écart qui allait permettre et la victoire de Mitterrand aux présidentielles, celui-ci profitant au deuxième tour de voix de droite « anti-Giscard » qui n'auraient pas été acquises si le rapport de force avait été plus favorable au PCF, et la victoire du PS aux législatives, celui-ci bénéficiant en sus de l'« effet présidentiel ».

Les études réalisées au lendemain des législatives de 1978, et notamment l'ouvrage *France de gauche, vote à droite* avaient montré de quel poids pesait la proximité électorale du PS et du PCF dans le choix décisif d'une bonne masse d'électeurs. Un nombre non négligeable d'élec-

teurs socialistes affirmaient leur hostilité au PCF, allant même, pour environ 20 % d'entre eux, jusqu'à voter à droite au tour décisif plutôt que de favoriser l'élection d'un communiste.

À l'inverse, 8 % des électeurs UDF et RPR de 1978 marquaient leur sympathie pour le PS, leur choix final de vote ayant été principalement guidé par l'hostilité à un PCF jugé menaçant à gauche. On peut raisonnablement penser que les électeurs socialistes de 1978 sont restés fidèles au PS, dans le même temps où une petite fraction de l'électorat de droite franchissait le pas, ou se réfugiait dans une abstention somme toute bienveillante, du fait des modifications du rapport de force et de la suprématie socialiste. Le premier tour des législatives en atteste : il est patent que dans nombre d'endroits où le PCF tenait le siège, il y a eu une mobilisation destinée à placer le socialiste en tête, faisant ainsi, du premier tour le « tour décisif », contrairement à l'habitude.

Il semble donc bien que tout soit parti de cette massive désertion d'un électeur communiste sur quatre. On en sait les raisons, elles sont essentiellement politiques, beaucoup ayant choisi de sanctionner la « ligne Marchais », celle du sectarisme, des opérations anti-immigrés ou du soutien à l'invasion de l'Afghanistan. Au-delà, on peut se demander si des raisons plus sociologiques et culturelles n'ont pas aussi favorisé ce transfert de voix si déterminant.

Le PS, c'est sa force, tend à se présenter comme le plus représentatif des couches moyennes salariées en développement, dans le même temps où il entend incarner, à sa manière, un certain nombre de valeurs nouvelles. Peut-être, ce n'est là qu'une hypothèse dans l'état actuel des choses, le virage sectaire, archaïque à bien des égards, du PCF a-t-il avant tout provoqué l'éloignement de ceux des électeurs communistes qui sont précisément le plus proche de ces caractéristiques.

Majoritaire dans le pays depuis plusieurs années, la gauche avait besoin d'un petit quelque chose pour franchir l'obstacle inique du système électoral. En provoquant son spectaculaire déclin, la direction du PCF a permis ce petit quelque chose. A son corps défendant.

ERRATA

Dans notre dernière édition, dans l'article consacré à l'analyse des résultats du PCF, il fallait lire (troisième colonne) : « Il n'est guère que 30 circonscriptions où le résultat communiste est égal ou supérieur à 1978 », (et non 300).

Dans le dernier paragraphe « Ecroulement face au PS », il fallait lire : « En 1968, le PCF arrivait devant le PS dans 324 circonscriptions : en 1973, dans 207, en 1978 dans 144 et le 14 juin dans... 65 ! ».

	1973	%	1978	%	1981 (Présidentielle)	%	1981 (Législatives)	%
Inscrits	29 901 822		35 204 152		36 398 859		35 871 459	
Exprimés	23 751 213	79,43	28 560 243	81,13	29 038 117	79,78	25 141 190	70,08
Ex. gauche	778 195	3,28	953 088	3,33	989 410	3,41	333 967	1,33
PCF	5 085 108	21,41	5 870 402	20,55	4 456 922	15,34	4 050 719	16,18
PS + MRG	4 559 241	19,20	7 055 083	24,69	8 148 807	28,06	9 411 275	37,60
Div. gauche	668 100	2,81	314 163	1,10			154 739	0,61
Total Gauche	11 090 644	46,69	14 192 736	49,67	13 595 139	46,79	13 950 700	55,72
Ecologistes			612 100	2,14	1 126 254	3,87	271 616	1,08
RPR/UDR	5 684 396	23,93	6 462 462	22,62	5 225 848	17,99	5 233 094	20,91
UDF	5 519 933	23,24	6 128 849	21,45	8 222 432	28,31	4 782 019	19,10
Div. droite	1 342 735	3,30	970 587	3,39	868 444	2,99	696 534	2,78
Ex. droite	113 505	0,48	257 042	0,90			90 533	0,36
Total Droite	12 660 569	53,30	13 818 940	48,36	14 316 724	49,28	10 802 180	43,15

Le PCF au gouvernement

DES EXIGENCES DE 1977 AUX ACQUIECHEMENTS DE 1981

Par Nicolas DUVALLOIS

UNE majorité de gauche à l'Assemblée Nationale. Un accord politique entre le Parti Socialiste et le Parti Communiste. Sur cette base, la nomination de ministres communistes au gouvernement, dont l'un avec le titre de ministre d'Etat. N'est-ce donc pas, quatre ans plus tard, la conclusion de ces fameuses négociations de l'été 1977 qui avaient pourtant abouti sur un sévère constat d'échec ? La parenthèse serait-elle à refermer ? Seule la comparaison des deux situations peut permettre de répondre à cette question cruciale, parce qu'engageant aussi l'avenir.

La « crédibilité de l'union »

En 1977, le PCF exigeait que l'accord politique entre les deux partis prennent la forme d'un « programme de gouvernement » abordant l'ensemble des questions et déterminant pour chacune d'elles ce que serait l'action gouvernementale. A François Mitterrand qui estime au printemps 1977 qu'il n'y a pas lieu de s'enfermer dans un carcan trop rigide et détaillé, la direction du PCF répond par des « propositions d'actualisation du programme commun » regroupées dans un livre de près de 200 pages. Les problèmes de calendrier de la législature, année après année, sont mis en avant. Il y va, précise Marchais, de la crédibilité et de la solidité de l'union.

Cette fois-ci, l'accord politique qui ouvre la porte du gouvernement au PCF se résume à deux feuillets. Seules deux indications de calendrier sont mises en avant : l'élaboration d'un plan de redressement de deux ans qui crée « les conditions d'une nouvelle croissance économique », et la nécessité de prendre « dans les prochains mois » des mesures sociales, avant que le changement ne se poursuive « par étapes, selon un rythme de transformation qui tiendra compte de la situation de crise, du fait que l'économie de la France est ouverte sur l'extérieur, et des nécessaires équilibres économiques et financiers ».

4 - Pour le Socialisme

« Des conditions interdisant le changement »

En 1977, un des points-clés, sur lequel a rompu la négociation était celui des nationalisations. Le PCF mettait en avant deux exigences « incontournables », comme il disait alors : la nationalisation des filiales des grands groupes nouvellement nationalisés, l'indemnisation progressive des actionnaires, et l'élection par les conseils d'administration du PDG. Les divergences du PS sur ces points étaient interprétées comme « des conditions interdisant le changement ».

Aujourd'hui, le PCF signe un accord stipulant que « l'extension des modalités de l'organisation du secteur public se fassent conformément aux propositions ratifiées le 10 mai », c'est-à-dire conformément aux positions de Mitterrand et du PS : aucune précision n'est à ce jour fournie sur la manière dont s'opéreront les nationalisations, la manière dont seront touchées les filiales, et la manière dont se fera l'indemnisation. Une seule certitude : les PDG seront désignés

par le gouvernement, conformément aux positions du PS en 1977, combattues alors par Marchais.

Des structures différentes

En 1977, le PCF avait particulièrement mis l'accent sur les structures et modalités de l'action gouvernementale. Il insistait notamment sur la « responsabilité propre, pleine et entière » de chaque ministre dans son domaine, se proposait l'éclatement des ministères de l'Economie et de l'Intérieur, pour faire une part plus grande au Plan et aux collectivités locales.

Les structures gouvernementales dans lesquelles s'intègrent aujourd'hui les quatre ministres PCF sont bien différentes. Certes, il y a bien un ministère du Plan, mais il est aux mains de Rocard, dans le même temps où les pouvoirs des ministères de l'Intérieur et de la Décentralisation et de l'Economie et des Finances sont étendus, et tenus par Defferre et Delors, pas particulièrement proches du PCF.

Contorsions

De tels exemples pourraient être multipliés, qui indiquent à quel point le PCF a opéré un recul. En 1977, dans la globalité comme dans les moindres détails, les dirigeants communistes ont fait preuve d'une extrême intransigence : toute concession supplémentaire à leurs ultimes propositions étaient alors présentées par eux comme le chemin menant à une impasse qu'ils se refusaient à choisir. Force est de constater, quatre ans plus tard, que l'accord signé lundi les engage dans ce qu'ils présentaient comme des ornières. Les motifs d'un tel revirement, qui ne peut qu'interpeller tous ces militants contraints désormais de dire le contraire de ce qu'ils répétaient sans cesse, sont aisés à comprendre. Il fallait entrer au gouvernement, il fallait arracher des ministres communistes.

Relégué à son rang électoral d'il y a 45 ans, contraint d'attendre des années avant d'avoir une nouvelle chance dans des élections, le PCF court le risque d'une marginalisation supérieure

en cas de non-participation. Le résultat des législatives avait encore accru ce danger, puisqu'aussi bien le nouveau pouvoir n'a pas même besoin des voix des députés communistes à l'Assemblée nationale. Le train de la gauche aux affaires passe, et la direction du PCF n'a d'autre solution que de sauter dedans in extremis fût-ce au prix des pires contorsions.

Le PCF participe donc à un gouvernement de gauche. Il souhaitait en 1977 un accord détaillé, et il a tenté, rapport de force aidant, de l'arracher. Désormais, il est contraint de se placer sur les bases de Mitterrand. Il souhaitait des pouvoirs pour ses ministres, qu'il voulait relativement nombreux. Il n'a que quatre ministres qui ne peuvent à eux seuls développer une politique propre dans leurs secteurs, étant donné les structures gouvernementales. Ainsi, dans un rapport de force sensiblement égal, les dirigeants du PCF ont préféré, en 1977, la rupture plutôt que le compromis défavorable. Quatre ans après, le mot de compromis n'est plus de mise. N'entend-on pas des militants communistes ironiser déjà sur le « ralliement » ?

LA MAREE ETAIT TROP FORTE

Ni les abstentionnistes, ni les mauvais reports
n'ont pu modifier les tendances du scrutin

Le résultat du deuxième tour a confirmé et amplifié celui du dimanche précédent. Maintes fois reprises au long des communiqués, la formule est exacte. Contrairement à l'habitude, c'est en effet le premier tour de scrutin qui a été décisif : en obtenant 37,60 % des voix, et surtout la possibilité

de participer au second tour dans près de 300 circonscriptions, la coalition (inégale) PS-MRG était quasiment assurée de remporter la majorité absolue des sièges à la nouvelle Assemblée Nationale. A l'inverse, le PCF savait dès le 14 juin l'ampleur de sa défaite. Sans parler de la droite. Dès lors, trois questions

essentielles demeuraient posées : quelle attitude prendraient les abstentionnistes qui étaient, chiffres énormes, près de 10 500 000 le 14 juin ? Et qu'en serait-il des reports, à droite, là où des primaires existaient, et surtout à gauche ?

En ce qui concerne les abstentionnistes, force est de constater

que les interrogations demeurent quant à leurs motivations, tant les conclusions que l'on peut tirer demeurent précaires. Leur

SUITE PAGE 5

SUITE DE LA PAGE 4

proportion, certes, a notablement diminué puisqu'elle est passée de 29,23 % à 24,2 %, soit cinq points de moins. Mais les conclusions que l'on peut en tirer restent aléatoires. Ainsi, il est patent que dans certains cas, la plus forte mobilisation des électeurs a profité à la droite : c'est le cas, dans la quatrième circonscription de Sainte-et-Marne, où avec 4 111 électeurs supplémentaires, la droite a eu 3 052 voix de plus, et la gauche 1 059. Il n'en reste pas moins que dans cette circonscription, Alain Peyrefitte a été battu... Dans d'autres cas, aussi nombreux, les abstentionnistes donnent l'impression de s'être à peu près partagés pour moitié. Seules des études d'opinion complètes, et des études électorales concrètes, permettront donc de saisir dans sa globalité le phénomène abstentionniste constaté. Pour l'heure, deux faits seulement apparaissent indiscutables : la campagne de la droite essayant entre les deux tours d'appeler les abstentionnistes à son secours a largement échoué, et les lassitudes des électeurs les moins déterminés, pour le quatrième vote en moins de deux mois, a pesé de tout son poids.

Mauvais reports...

Les reports, à droite, semblent s'être mal effectués dans quelques cas bien précis. Dans l'Orne, il manque ainsi près de 1 000 voix à Hubert Bassot, giscardien notoire, alors que près de 4 000 électeurs supplémentaires se sont déplacés.

Dans ce cas, il est clair que les reports du candidat RPR du premier tour se sont mal faits : une sorte de répétition du deuxième tour de l'élection présidentielle en quelque sorte... Le nombre réduit de primaires à droite interdit cependant d'induire des modifications politiques de ces mauvais reports.

Les choses apparaissent beaucoup plus intéressantes à gauche. Candidats uniques de la gauche, dans 261 circonscriptions, les socialistes n'atteignent ou ne dépassent le total des voix de gauche du premier tour que dans 112 circonscriptions. Le phénomène est moins inhabituel qu'il n'y paraît, mais il tend à démontrer cependant qu'un bon nombre d'électeurs communistes ont préféré l'abstention au vote socialiste le 21 juin. Cette tendance est plus nette encore dans la quarantaine de circonscriptions où le député sortant, communiste, avait dû s'effacer devant le PS. Un exemple dans la septième circonscription de Marseille, où Jeanine Porte, PCF, était arrivée derrière le PS au premier tour. Le nombre des

exprimés est inférieur de 594 à celui du dimanche précédent, le candidat de droite gagne 2 901 voix, et le socialiste perd, lui 3 495 suffrages ! Dans ce cas, tout porte à croire que les électeurs communistes se sont massivement abstenus, dans le même temps où la droite récupérait des abstents du premier tour. Et rien n'interdit de supposer que quelques bulletins sont passés directement de Jeanine Porte à la droite...

Mais volonté de battre la droite

Le candidat PS a cependant été élu. Le fait est notable. On constate en effet que les reports du PC vers le PS ont été meilleurs (ou moins mauvais) là où les résultats s'annonçaient incertains, aucun candidat de gauche ne devant finalement sa défaite à de mauvais reports. Pour autant, les variations sont sensibles, et les reports n'ont pas été mauvais dans les cas limites, comme ceux de Chomat à Saint-Etienne ou de Rimbault à Bourges, tous les deux élus.

Battre définitivement la droite apparaît donc comme ayant été une préoccupation majeure des électeurs de gauche. Quant aux mauvais reports, bien réels, ils sont apparus insuffisants pour enrayer la vague rose.

COMMUNIQUÉ

ACTIONS, PRESSE LYCEENNE (APL)

« Les lycéens parlent aux lycéens »

Fin : les feuilles ronéotées (sympathiques mais souvent illisibles et guère convaincantes) maintenant c'est le luxe : l'APL se paye un imprimeur !

Notre projet : un journal lycéen national pris en charge par les lycéens eux-mêmes. Un journal qui laisse une large place aux correspondances locales tout en s'efforçant de construire un sommaire plus structuré.

La méthode : des enquêtes, des articles, des dossiers réalisés par un réseau de 150 lycées et LEP répartis dans toute la France, constitué autour de l'ex-Agence de Presse Lycéenne.

Un journal qui se fasse pleinement l'écho de la vie à l'école, de l'activité quotidienne des groupes lycéens (animation de foyers, journaux lycéens, etc...), de la contestation de l'école aujourd'hui par les lycéens.

Un journal qui aborde l'actualité avec les jeux et les mots des lycéens.

Un journal pluraliste où l'on débat des préoccupations du milieu lycéen.

C'est le prolongement que les correspondants de l'Agence de Presse Lycéenne réunis au cours de la Rencontre Nationale ont choisi de donner à une année d'expérience de l'Agence de Presse Lycéenne (8 numéros). Désormais APL signifie Actions Presse Lycéenne. Le N° 1 de la nouvelle formule qui vient de paraître est un premier pas dans la réalisation de notre projet.

Abonnements : 10 n° (3 F le n°) : 20 F pour les lycéens
50 F pour les profs et les salariés.

Adresse :
Pascal Famery
79, rue des Cascades
75020 PARIS

Les chèques sont à l'ordre de Pascal FAMERY.

livres

L'Alternative

LITTERATURE D'OPPOSITION EN EUROPE DE L'EST

F AUT-IL encore présenter L'Alternative ? Editée et dirigée par François Maspéro, cette revue dont c'est le onzième numéro rassemble, tous les deux mois, les informations, les documents et les enquêtes souvent inédits, émanant des différents secteurs de l'opposition démocratique en Europe de l'Est. Fondée et soutenue par des personnalités aussi diverses que Victor Fainberg, Paul Goma, Antonin Liehm, Jiri Pelikan, Léonid Pliouchtch, Jürgen Fuchs et bien d'autres, elle ambitionne de devenir un lieu de dialogue et de confrontation entre « ceux qui se reconnaissent ni à l'Ouest dans le système capitaliste ni à l'Est dans le système qui n'a de socialiste que le nom ». Par le nombre de ses informations, la qualité de ses analyses, elle s'impose peu à peu comme l'équivalent pour l'Europe de l'Est de ce que fut dans les années soixante la revue Tricontinental pour le Tiers-Monde.

La dernière livraison (mai à août) est un numéro double qui présente, outre ses rubriques traditionnelles, un épais cahier central consacré à un ensemble de textes littéraires et d'essais

venus de l'Est. On regrettera, bien entendu, comme les présentateurs, l'absence d'une contribution polonaise arrivée trop tard et promise à une publication ultérieure, mais l'ensemble est déjà fort important et couvre l'URSS, la RDA, la Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Roumanie. A tout seigneur, tout honneur, l'URSS se taille une place de choix : dans une interview, Wladimir Voïnovitch, l'auteur des Aventures singulières du soldat Tchoukine et du Prétendant au trône analyse, sur la base de son expérience personnelle, comment on devient écrivain vain dissident et comment on peut être écrivain soviétique. A cette réflexion, on peut d'ailleurs rattacher un document publié dans une des rubriques habituelles de la revue, « Le dit et l'à-moitié dit » de Raissa Lert qui souligne, à propos d'une réunion officielle tenue à Moscou en 1977 sur le thème « les classiques et nous », l'étrange alliance qui semble se nouer entre les instances dirigeantes et le groupe des « écrivains paysans », slavophiles et traditionalistes, jusqu'ici dissidents. Il s'agirait ainsi d'élaborer une idéologie nationaliste neuve, capable de remplacer un marxisme officiel totalement discrédité.

« De toute évidence, certains cercles dirigeants y voient une opération séduisante : détacher de la dissidence l'opposition qui se développe à droite, et l'entraîner vers un statut semi-officiel pour ne laisser dans l'opposition que « les éléments étrangers » sur lesquels la répression pourra s'abattre ».

De RDA, un ensemble de textes passionnants qui illustrent la situation des femmes dans « le pays du socialisme réellement existant » et l'émergence parmi elles d'aspirations nouvelles, encore balbutiantes, peut-être, mais bien réelles et irréversibles. Christa Wolf est un auteur connu en RDA. En 1976, elle a protesté contre l'expulsion de Wolf Biderman. Dans une préface à un recueil d'interview, elle constate : « Les femmes ne demandent plus d'abord ce qu'elles ont, mais qui elles sont ». Plus loin : « Au plan économique et juridique, nous sommes les égales des hommes... mais voici maintenant que nous découvrons combien l'histoire de la société de classe, le patriarcat ont déformé ceux qui sont l'objet de cette histoire et le temps considérable qu'il faut pour que les humains deviennent les sujets de cette histoire ». Trois lettres de

Maxie Wanders, relatives aux problèmes scolaires et à l'enfance prolongent cette analyse et éclairent d'un jour bien singulier un système éducatif réputé comme étant l'un des meilleurs. A ne pas manquer aussi, une chanson de la chanteuse Bettina Wagner, dont le titre à lui seul constitue tout un programme : « Ah ! Si j'étais née dans la peau d'un bonhomme ».

Janos Kenedi, rédacteur en chef du Samizdat hongrois Profils s'interroge au cours d'un texte dense et vigoureux : « Comment je suis devenu idiot », sur la son itinéraire personnel, puis il analyse la nature et les possibilités de développement des divers courants oppositionnels hongrois. Après avoir sondé les groupes marginaux artistiques, intellectuels ou moraux, il évalue la capacité d'élaboration, d'action et d'attraction des marxistes oppositionnels dont il se réclame : « Les marxistes que j'estime peuvent-ils aujourd'hui en Hongrie constituer un groupe suffisamment accueillant pour assurer au marxisme discrédité une place digne et durable parmi les courants d'idées ? Il n'y a pas lieu d'être trop optimiste ».

Les textes présents sont divers et souvent fragmentaires et,

sans doute, toute conclusion à leur propos serait hasardeuse. Mais à leur lecture, deux séries de remarques s'imposent. Outre l'analyse et l'essai, les écrivains de l'Est manient avec une particulière dextérité l'humour et le fantastique : deux moyens d'investigation particulièrement adaptés à une réalité opaque et oppressante. C'est le cas du Soviétique V. Voïnovitch, de l'Allemand Günter de Bruyn ou du Roumain Stéphan Banulescu. Mais par ailleurs, la production littéraire de l'Est frappe par son extrême lisibilité, sa densité, son souci de communication maximum qui peuvent surprendre les lecteurs que nous sommes, plus habitués à l'équivoque, aux jeux, ou aux recherches formelles. Faut-il avec Robert Linhart voir là un héritage insoupçonné du réalisme socialiste, dont ces auteurs seraient bien surpris ?

Alain PARIS

L'ALTERNATIVE
Pour les droits et
les libertés démocratiques
en Europe de l'Est

N° 10-11

Mai-août 1981

40 F.

NOUVEAUX ELUS, ELUS NOUVEAUX

Par François NOLET

La composition du groupe socialiste de l'Assemblée nationale enregistre une évolution qui n'est pas seulement quantitative. L'élection de nouveaux députés en nombre important modifie sa composition sociologique et ses équilibres politiques. C'est ce qui ressort nettement de l'analyse des caractéristiques des élus socialistes.

1) 7 % de femmes

Le groupe socialiste de l'Assemblée sortante ne comptait que deux femmes, Marie Jacq, députée du Finistère et Edwige Avice, députée de Paris, qui sont réélues. Il y a cette fois 19 femmes, (parmi lesquelles Nicole Questiaux, Edith Cresson, Catherine Lalumière, Véronique Néiertz, Françoise Gaspard et Gisèle Halimi). La proportion d'élus est de 7 %, ce qui constitue évidemment une progression par rapport à l'Assemblée sortante.

On notera toutefois que ce pourcentage est bien inférieur au quota de 20 % de femmes qui avait été imposé pour les candidatures. Il faut probablement en conclure que, conformément à une tradition constante dans les grandes formations politiques, une circonscription considérée comme perdue sera plus volontiers abandonnée à une candidature...

2) L'Education nationale majoritaire

Un des représentants de la « nouvelle droite » s'étranglait d'indignation en affirmant que « n'importe quel petit prof » pouvait devenir député, preuve pour lui que la France était tombée bien bas.

Il y a une petite part de vérité dans la constatation sociologique ainsi effectuée : une grande part des nouveaux élus sont des enseignants, du primaire, du secondaire ou du supérieur. Ce sont en effet près de 60 % des députés socialistes qui sont originaires de l'enseignement. Les cadres supérieurs y représentent 20 % des effectifs. La part des employés (3 élus) et des ouvriers (2 élus) est des plus réduites, restant à un niveau de faiblesse comparable à ce qu'il était dans l'ancienne Assemblée (un ouvrier et un employé dans le groupe socialiste).

Cette représentation dominante de l'enseignement traduit une certaine modification du recrutement du PS, en particulier au niveau de ses responsables locaux.

Cette représentation dominante de l'enseignement traduit une certaine modification du recrutement du PS, en particulier au niveau de ses responsables locaux. La formation scolaire de ces nouveaux élus a sans doute moins emprunté la voie de l'ENA et des grandes écoles que nombre d'élus de la précédente génération.



Autour de François Mitterrand, cinq élus de ces législatives (de gauche à droite) : Chevènement et Guidoni, réélus au premier tour, Sarre et Charzat, élus au second tour, Fabius, réélu au premier tour.

3) L'alchimie des courants

Dans l'Assemblée élue, les courants sont ainsi représentés (sur 266 élus :

Courant	Nombre d'élus	% d'élus	% des mandats au Congrès de Metz
A (Mitterrand)	135	52,0	47,0
B (Mauroy)	47	17,5	14,0
C (Rocard)	47	17,5	20,0
E (CERES)	35	13,0	14,5
Hors courants	3	1,0	

Le courant rocardien est légèrement sous-représenté, ainsi que le CERES, alors que le courant Mitterrand détient à lui seul la majorité des députés socialistes. Cette répartition est

dans la logique des candidatures présentées, le courant Rocard n'ayant pas eu la part belle au niveau des candidatures, lors de la convention nationale qui en a

décidé. Elle confirme de façon nette l'actual rapport de forces au sein du PS et la marginalisation du courant de l'ancien prétendant à la candidature.

4) Des élus sans mandat antérieur

Selon un itinéraire classique, nombre de députés détiennent déjà un mandat de maire et/ou de conseiller général ou régional. Toutefois la progression du nombre d'élus locaux est moindre que la progression d'ensemble du nombre de députés socialistes.

Dans l'Assemblée sortante, sur 113 députés PS-MRG, 78 étaient maires et 73 membres d'un conseil général (total supérieur à 113, en raison des fréquents cumuls). Dans la nouvelle Assemblée, sur 266 députés socialistes, environ 110 sont maires et autant conseillers généraux ou régionaux. Compte-tenu des cumuls de mandats, ce sont environ 170 députés (près des deux tiers) qui sont maires et/ou conseillers généraux ou régionaux. On constate ainsi qu'avec une augmentation du nombre de députés de 160 %, le nombre de maires et des conseillers généraux élus députés n'augmente « que » de 40 % environ.

Il est donc net qu'une partie importante des élus de ces législatives n'a jamais exercé d'autre mandat antérieurement à celui de député (ou des mandats municipaux de niveau inférieur à celui de maire). C'est le signe très net de l'arrivée d'une nouvelle génération de militants qui s'est trouvée propulsée au Palais-Bourbon par la vague rose.

Femmes député(e)s

Doit-on dire Mme le député ou Mme la députée ? La question n'a pas fini de passionner quelques grammairien(ne)s. En attendant la résolution de cet urgent problème, quelques femmes députées se sont exprimées

Edwige Avice



avant les législatives sur l'itinéraire qui les ont amenées à rejoindre le PS, et leur rapport avec la lutte des femmes*.

Des sensibilités différentes s'y expriment.

Edith Cresson y parle des « femmes agricultrices, des femmes au foyer, des femmes de commerçants », en insistant sur cet aspect du problème : « Les problèmes des femmes ne seront jamais réglés sans que soit réglé l'ensemble des problèmes économiques, sans que l'on ait commencé à mettre sur les rails une autre politique destinée à lutter contre le chômage, contre les inégalités et les discriminations ».

Edwige Avice, du courant CERES (le moins féministe du PS) reconnaît que, sans les mouvements féministes, « le Parti Socialiste n'aurait pas



Edith Cresson

pris en compte de la même manière les revendications très profondes des femmes ».

Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat à la Fonction publique, admet que, derrière l'égalité juridique existant entre hommes et femmes dans la Fonction publique, « il y a

un énorme chemin à parcourir si l'on veut que les femmes soient véritablement à égalité avec les hommes ».

Cette constatation n'en fait pas moins dire à Mme Lalumière : « Je ne suis pas féministe, ce qui ne veut pas dire que je sois indifférente au sort et à l'avenir des femmes (...) Je ne revendique pas d'être féministe, mais je revendique d'être à l'écoute de vos problèmes et, éventuellement, de vous aider à les résoudre ».

Différente est la position de Marie-Thérèse Patrat, élue dans le Rhône, qui a adhéré à Choisir dès le début, et qui a voulu « donner à sa campagne une allure féministe tout en restant socialiste, ce qui n'est pas très facile ». A l'inverse, Ghislaine Toutain, élue de Paris, récuse l'idée d'une contradiction entre son engagement socialiste et sa position de femme : « On résout l'exploitation des femmes, dit-elle, par l'action dans la politique générale. Moi, je ne veux pas que ma candidature soit une candidature fé-

minine (...) J'essaie de me comporter comme un individu et non pas comme une femme ».

* Des femmes en mouvements, hebdo du MLF-marque déposée, n° du 5 au 12 juin 1981.

Catherine Lalumière



LIRE GRAMSCI...

(5) La valeur des idéologies

Par Charles VILLAC

A PRES avoir examiné la mise en évidence par Gramsci d'un élément agissant dans le devenir historique, le sens commun, nous nous arrêtons ici sur l'interprétation qu'il donne des idéologies.

Comment définir l'idéologie ?

Gramsci opère une distinction entre deux types d'idéologies sachant qu'il entend par idéologie un « système d'idées », c'est-à-dire une représentation cohérente et systématique du monde, représentation qui a par ailleurs cette caractéristique de donner une image simplifiée de la réalité.

L'idéologie n'est pas nécessairement explicite, c'est-à-dire qu'elle peut consister en une conception du monde implicite dans l'activité humaine, telle que l'art, le droit, l'activité économique et toute autre manifestation de la vie individuelle et collective. En d'autres termes, ces activités pratiques contiennent implicitement une idéologie, relèvent d'une certaine conception du monde.

Par ailleurs, Gramsci effectue une distinction entre philosophie et idéologie, cette dernière représentant une phase intermédiaire entre la philosophie et la pratique quotidienne. Ainsi l'idéologie apparaît comme une sorte de vulgarisation philosophique qui répond à cette exigence spécifique de donner une image de la réalité qui incite à l'action, à un type d'action déterminée. L'idéologie se présente donc comme ayant valeur d'instrument d'action.

Enfin Gramsci conteste le fait qu'il y ait une séparation absolue entre science et idéologie. En effet, précise-t-il, la science apparaît toujours revêtue d'une idéologie puisqu'elle s'inscrit dans le cadre d'une hypothèse ou d'un système d'hypothèses qui dépassent le pur fait objectif. Ce qui n'empêche pas, ajoute-t-il, qu'on puisse distinguer le résultat scientifique du système d'hypothèses dans lequel il s'inscrit, système d'hypothèses qui peut exprimer une idéologie telle celle de l'évolutionnisme par exemple.

Mais le point important que souligne Gramsci, c'est le fait de ne pas mettre sur le même plan toutes les idéologies.

Idéologies historiquement organiques et idéologies arbitraires

Les idéologies arbitraires — que Gramsci caractérise encore comme élucubrations — ont cette caractéristique de ne pas exprimer les contradictions réelles qui traversent la société, elles sont le produit de l'imaginaire d'individus. Elles n'ont donc aucun caractère de nécessité et ne correspondent pas aux conditions sociales réelles. Elles ne peuvent donc, en tant qu'arbitraires, qu'entraîner des polémiques, et en tout cas, elles ne peuvent aucunement mettre les masses en mouvement pour un changement historique. Certes, elles peuvent avoir une utilité, car elles sont, précise Gramsci, « comme l'erreur qui s'oppose à la vérité et l'affirme », mais elles ont cette seule utilité. On peut donc dire que ce genre d'idéologie n'a pratiquement aucune valeur historique en elle-même, même si elle peut rencontrer parfois une certaine popularité momentanée compte tenu de circonstances immédiates favorables. Il en va tout autrement pour « les idéologies historiquement organiques », « superstructure nécessaire d'une structure déterminée ». Elles sont organiques dans la mesure où elles ont un caractère de nécessité, lié lui-même au fait que ces idéologies sont étroitement rattachées à la structure, en sont une émanation indissociable et expriment donc la structure, expriment donc les contradictions qui traversent celle-ci.

Et ajoute Gramsci : « En tant qu'historiquement nécessaires, elles ont une validité qui est une validité « psychologique », elles « organisent les masses humaines, forment le terrain où les hommes se meuvent, où ils acquièrent conscience de leur position, où ils luttent, etc... » (1).

Et on peut rapprocher cette citation d'une autre que fait Gramsci : « C'est sur le terrain des idéologies que les hommes deviennent conscients des conflits qui se manifestent dans le monde économique » (2).

Ainsi, Gramsci montre d'une part que l'idéologie constitue le point de passage obligé pour la prise de conscience des contradictions qui traversent la structure, en d'autres termes celles-ci n'agissent pas directement pour

la production des événements historiques mais d'autre part, l'idéologie apparaît comme quelque chose d'agissant, comme quelque chose qui n'est pas une simple apparence qui pourrait être négligée mais comme quelque chose qui incite à l'action, comme quelque chose qui meut les hommes, comme quelque chose qui a une nécessité et validité.

On mesure dans ces conditions l'importance de la distinction qu'introduit Gramsci entre les deux types d'idéologies mentionnées. La non-distinction, et la prise en compte du seul sens défavorable attaché à l'idéologie, conduit à considérer toute idéologie comme sans valeur historique, c'est-à-dire sans effet réel dans la production des initiatives historiques, des événements historiques. Ce point de vue erroné, ne retenant que le sens défavorable de l'idéologie, en vient donc à nier la valeur que celle-ci recèle quand elle est historiquement nécessaire. Certes, cela n'efface aucunement le fait du retard en général de faits idéologiques de masse sur les phénomènes économiques de masse, ce que rappelle Gramsci, mais et justement aussi dans ce cas, les faits idéologiques montrent qu'ils ne constituent aucunement de simples apparences négligeables : « La poussée automatique due au facteur économique est, à certains moments entravée ou même momentanément brisée par des éléments idéologiques traditionnels » (3).

Ainsi, au-delà de la distinction de principe qu'il établit entre les idéologies historiquement organiques, c'est-à-dire entretenant un lien nécessaire et vital avec la structure, et les idéologies arbitraires, Gramsci envisage cette question sous l'angle historique. Il montre comment les classes dominantes devenues réactionnaires dans l'histoire ont élaboré des idéologies qui visaient à concilier des intérêts opposés et contradictoires, tendant à masquer la réalité, tendant à nier la lutte et la contradiction. Les idéologies constituaient des instruments de domination qui permettaient de maintenir classe et groupes sociaux subalternes en état de dépendance et de subordination et elles pourraient se présenter comme — ou se transformer en — système dogmatique de vérités absolues et éternelles. A ces idéologies parfois profondément enracinées dans la conscience populaire, et qui ne disparaissent pas d'elles-mêmes, les idéologies historiquement organiques ne peuvent se substituer que par la lutte. Ainsi, Gramsci montre comment la

philosophie de la praxis est venue démasquer la nature d'instruments de domination que constituaient et constituent les idéologies qui tendent à nier et masquer les contradictions du capitalisme et à justifier la domination de la bourgeoisie. Mais ce qu'il est sans doute important d'avoir en vue ici, c'est le fait que des idéologies qui ont pu avoir un caractère de nécessité à un moment historique donné, se sont transformées en leur contraire, compte-tenu du changement apparu dans les conditions historiques. Dans ces conditions, il apparaît que si des idéologies naissent comme arbitraires, d'autres le deviennent et cela si on retient comme caractéristique essentielle des idéologies arbitraires qu'elles n'ont pas de lien vital et nécessaire avec la structure.

Rejeter une interprétation mécaniste de l'idéologie

Que Gramsci montre la valeur des idéologies, leur efficacité ne le conduit nullement à faire de l'idéologie un facteur qui déterminerait mécaniquement l'action et la pratique. De ce point de vue, la citation suivante est particulièrement explicite : « Une classe, dont certaines couches en sont encore à la conception du monde de Ptolémée, peut toutefois être la représentante d'une situation très avancée ; arriérées idéologiquement (ou tout au moins pour certaines sections de la conception du monde, qui se trouve encore chez elles, à l'état fragmentaire et naïf), ces couches sont pourtant très avancées du point de vue pratique, c'est-à-dire du point de vue de la fonction économique et politique » (4).

Ce que cette indication de Gramsci révèle nettement, c'est le fait du retard des idéologies traditionnelles sur les conditions nouvelles, et la nécessité d'agir pour mieux faire coïncider la représentation du monde et les fonctions pratiques. En effet, puisque les idéologies constituent des éléments agissants, il est impératif d'agir sur elles, pour les mettre mieux en correspondance avec les exigences pratiques du moment. Cette action de transformation portant sur les idéologies, ayant une influence de masse permettra de promouvoir des idées et convictions nécessaires à l'action révolutionnaire, des convictions

qui facilitent les changements effectifs, permettra de cimenter l'unité des agents des changements historiques.

Les idéologies : un enjeu important

Ainsi, concernant les idéologies, la problématique de Gramsci débouche sur la nécessité de la lutte idéologique. En effet, il s'agit de cimenter par là l'unité des agents de transformations historiques, de leur donner claire conscience de leur rôle, de leur fonction dans la société, de leur position sociale, de leurs tâches. Sans cette action, classes et couches dominées dans la société ne peuvent constituer une volonté collective autonome, ne peuvent prendre conscience de leur personnalité propre et indépendante, ne peuvent s'arracher à l'idéologie traditionnelle. Il s'agit donc pour ces classes et couches d'élaborer leur propre idéologie, ce qui exige de critiquer les idéologies traditionnelles ayant une influence de masse, et cela non pas par une lutte contre leurs aspects secondaires ou fragiles mais contre ce qui fait leur force et solidité relatives.

¹) Gramsci dans le texte. *Editions Sociales*. P. 207-208.

²) Ibid. P. 475.

³) Ibid. P. 482.

⁴) Ibid. P. 351.

LA SEMAINE PROCHAINE :

Rapports de force dans les formations sociales.

ERRATA

Dans notre précédent numéro, dans la première colonne, deuxième paragraphe, il fallait lire : « Le sens commun se rattache étroitement à la « mentalité » populaire faite d'habitudes d'esprit, de croyances fondamentales » ; dans la quatrième colonne, deuxième paragraphe : « Ainsi le « bon sens » apparaît comme cette forme de sagesse populaire... », dans la dernière colonne, vingtième ligne : « ... il conditionne la position de ceux qui le portent, à savoir les agents pratiques des transformations historiques ».

DU COTE DES NATIONALISABLES... PCUK

« Notre mot à dire »

Table ronde avec des syndicalistes CFDT et CGT de PCUK

Propos recueillis par Monique CHERAN

Guy et Jean sont militants à la CFDT, Pierre à la CGT. Tous trois travaillent dans une entreprise de la branche chimie de PUK, en région parisienne. Dans leur entreprise, dans leurs sections, dans leurs structures syndicales, le débat est relancé, puisque PUK est sur la liste des nationalisables établie par le Parti Socialiste.

Une première interrogation a été levée, puisque le PS aura de toute évidence les moyens parlementaires pour voter la législation nécessaire à une telle transformation. Reste à savoir, et ce n'est une mince affaire, ce que cela signifie pour les uns et les autres.

Que reste-t-il par exemple du débat très riche mené dans la CFDT autour des conseils d'atelier, en 1977 ? Quelles traces ont laissé les

polémiques entre les deux centrales, mais aussi entre PC et PS, sur la question des nationalisations ? On se souvient que le problème avait été mis pratiquement au centre, au moment de la rupture du Programme Commun.

Aujourd'hui, devant une situation bien différente, marquée par l'aggravation de la crise d'une part, et l'arrivée au pouvoir du Parti Socialiste, en position de force par rapport au PCF, les priorités ont évolué...

Cette table ronde, certes modeste, apporte quelques éclairages.

AVEC l'arrivée de Mitterrand au pouvoir, avec l'élection d'une assemblée majoritairement à gauche, se trouve pour vous posée la question de la nationalisation de Pechiney Ugine Kulhman. Il semble peu probable qu'elle intervienne très rapidement, on ne sait pas pour l'instant quelle procédure va être suivie. Dans ce contexte, qu'est-ce qui vous semble le plus urgent, le plus important ?

Guy : Ce qui est le plus important, tout de suite, c'est le problème de la sauvegarde de l'emploi et des sites. La direction de PUK avait comme projet de se débarrasser de PCUK, de la vendre à un groupe pétrolier américain, parce qu'elle considère ce secteur comme non rentable. Elle n'a pu mener à bien ce projet qui n'avait pas, faute de temps, reçu le feu vert du gouvernement Giscard, mais elle n'a pas renoncé à « trouver un partenaire », comme elle l'a en-

core affirmé lors du dernier CCE. Cela veut dire qu'elle n'a pas abandonné son programme d'assainissement et de licenciements. C'est là le problème le plus urgent, qui ne peut attendre la décision de nationalisation de PUK, qui doit être prise la prochaine Assemblée Nationale.

Est-ce que cela veut dire que vous ne mettez plus en avant le mot d'ordre de nationalisation immédiate, et pour ce qui concerne la CGT, que le débat ne porte plus, entre autres, sur la question des filiales, de l'indemnisation...

Pierre : C'est un débat complexe dans les sections, mais ce qui est sûr, c'est qu'il ne doit pas y avoir de casse au niveau des emplois. La CGT a un mot d'ordre : « Pour une industrie chimique au service de la nation ». Cela suppose, dans le cadre de la nationalisation, une certaine réorganisation économique. Mais pas question que cela signifie

une perte d'emplois ou de fermetures de sites.

Est-ce que vous demandez le regroupement des secteurs chimie dans une seule société nationale, ou une planification d'ensemble pour des unités séparées ?

Pierre : Nous ne voulons pas d'une simple prise de participation de l'Etat. Mais pour le reste, c'est complexe. S'il y a un rapprochement des secteurs chimie de différents groupes, il y a forcément concurrence directe entre certains services qui pourraient faire double emploi. Se repose donc le problème des emplois.

Guy : Du côté CFDT, la position n'est pas très claire, en tout cas pour un militant de section. Des contributions par secteur ont été faites, il semble qu'il y ait la volonté de rapprocher les nouvelles entreprises nationalisées et les entreprises nationales.

Comment se pose

concrètement l'exigence de conserver les emplois ?

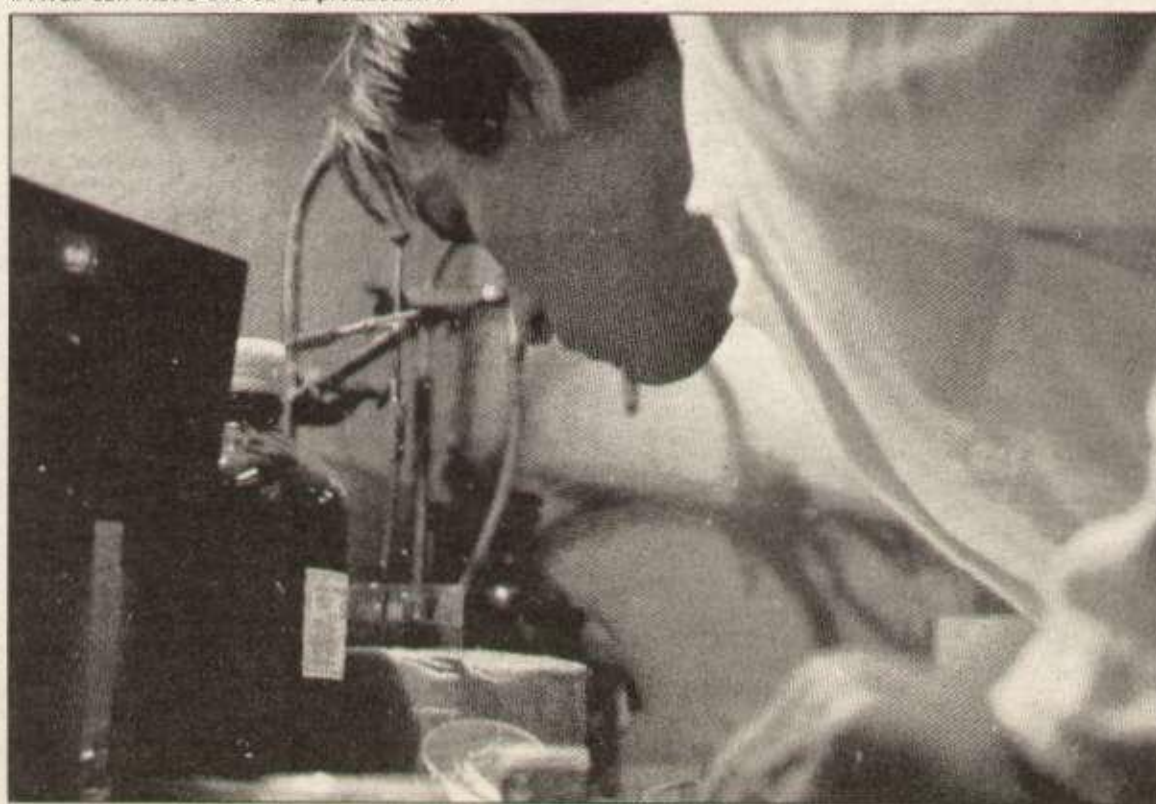
Guy : On ne sait pas bien ce qu'il est possible de faire d'un point de vue législatif ou autre, mais il est urgent que le gouvernement prenne des décisions, pour empêcher les patrons de mettre en œuvre leurs projets de démantèlement et de modifier les structures du groupe PUK.

Pierre : On a l'impression que c'est une course de vitesse, et le temps travaille pour les patrons. Il faudrait pouvoir geler leurs plans.

Guy : On peut comprendre que les nationalisations ne soient pas faites en cinq minutes, c'est une question qui engage lourdement l'avenir, et aujourd'hui le gouvernement est assailli de dossiers urgents, qu'il ne connaît pas forcément assez pour les régler très vite. Il est probable que tout ne soit pas réglé dès la première session de l'Assemblée. Nous savons que J. Piette, du PS a été chargé d'élaborer un avant-projet de loi sur les sociétés nationalisables. Si c'était fait tout de suite, je pense que les travailleurs concernés n'auraient pas été tellement consultés sur ce qu'ils veulent, et là aussi, ce serait un problème. Mais d'un autre côté, il y a certainement des mesures conservatoires à prendre. Actuellement, se discutent des dossiers : pétro-chimie, engrais, PCUK, chimie fine, biotechnologie, entre syndicats et représentants du gouvernement. Ils examinent les problèmes posés dans la définition d'une nouvelle politique industrielle. Et cela peut paraître contradictoire avec un point de vue plus revendicatif, avec une préoccupation concrète pour le maintien de l'emploi. A lire les textes syndicaux, on se demande parfois ce qui prime : la définition de cette nouvelle politique industrielle, certes indispensable, ou le maintien de l'emploi. En tout cas, on ne sait pas bien immédiatement le lien.

Comment se comporte la direction, sachant que l'entreprise est nationalisable ?

Guy : Elle fait comme si rien ne s'était passé : à la chambre pa-





Entre la production de médicaments inutiles et le chômage ?

tronale de l'UIC, les patrons déclarent que nous sommes régis par un état de droit et que tant que les lois n'auront pas changé, celles-ci continueront de s'appliquer. Aujourd'hui la direction générale de PCUK met en place un cabinet d'étude pour réduire les frais de gestion du siège et des usines. Elle veut donc « dégraisser » les effectifs du siège, dans un premier temps. Mais elle ne s'arrêtera pas là. Cette attitude semble indiquer qu'elle pense pouvoir continuer un certain temps, puisqu'elle met aujourd'hui à l'étude de nouveaux plans de licenciements. Il y a donc urgence à intervenir, car en quelques mois, elle peut faire de gros dégâts.

Pierre : C'est un fait qu'elle n'a pas pour l'instant de barrières juridiques, et qu'elle en profite.

Il semble que le débat sur les nationalisations, ne se pose pas du tout dans les mêmes termes qu'en 1977. A l'époque, il y avait eu de grosses divergences entre CGT et CFDT, PCF et PS, sur le nombre de nationalisations, sur leur extension, sur les filiales, le mode de désignation de la direction...

Guy : C'est certain. Au niveau des structures CFDT, le débat porte plus sur la politique industrielle, beaucoup moins sur les droits nouveaux des travailleurs, sur les conseils d'ateliers. La crise est passée par là, qui pèse très lourd. Qu'est-ce que ça veut dire, aujourd'hui, concrètement, de nationaliser un secteur en crise ? On ne peut se contenter de mots d'ordre. Pour ce qui est de la CGT, on peut dire qu'elle aussi doit partir d'une réalité, à savoir le projet du PS tel qu'il est, même s'il reste des divergences.

Pierre : Plus ça va, plus on assiste à l'achat de produits de base à d'autres pays européens alors que PCUK possède les moyens de les produire par ses usines. C'est un problème à bien considérer.

Jean : On peut prendre un autre exemple, celui de la pharmacie. Il y a une contradiction entre notre exigence de simplifier les médicaments, parce que leur multiplication relève plus de la course au profit que d'une politique de santé ; et notre exigence de conserver l'emploi. Aujourd'hui, vu la législation, les industries de la pharmacie contournent le problème par des transformations des médicaments, inutiles. Mais si on supprime cela, on supprime des emplois...

Est-ce qu'on peut penser que le gouvernement attend que la situation soit assainie pour prendre des mesures de nationalisations ?

Guy : C'est une question à double tranchant. C'est vrai qu'une fois la nationalisation effectuée, les structures seront peut-être plus rigides. Mais s'il attend, il se trouve confronté à un problème de chômage accru... Et c'est socialement très grave. Il semble d'ailleurs que les directions départementales du travail et de la main-d'œuvre aient reçu des directives pour examiner de plus près ces motifs des licenciements demandés. Cela peut retarder le processus, mais ça ne vaut que pour les licenciements en cours, pas pour tous ceux qui ont déjà été effectués. Bien sûr, il faut jouer la carte de la procédure. Mais il ne faut pas abandonner le terrain. Le mouvement syndical doit pouvoir obtenir que le gouvernement fasse pression sur les patrons, sinon à quoi bon avoir un gouvernement de gauche ?

Quelle type de planification envisagez-vous à travers les nationalisations ?

Pierre : Nous demandons le maintien des sites. Pour moi, il n'est pas question de tout centraliser, de concentrer la production dans de grosses unités.

Jean : On ne veut pas d'une concentration, il faut que les

nationalisations contribuent à une harmonisation au niveau régional.

Quelles difficultés pose ce débat économique, au niveau des sections ?

Guy : C'est très difficile à mener au niveau local, le débat se mène surtout dans les structures de la fédération. Il y a urgence, et en même temps peu de moyens pour faire avancer les choses dans les sections. Peu de temps, des problèmes complexes... Dans ce sens, on peut se demander comment prendre en compte le point de vue des travailleurs, comment mettre en œuvre une véritable démocratie sur les problèmes économiques.

Jean : C'est vrai que dans les sections, on discute surtout des droits nouveaux que l'on veut acquérir.

Pierre : Il y a un durcissement très net de la direction depuis les élections. Les avertissements tombent, on a l'impression qu'ils veulent réduire les syndicats à faire le minimum, nous empêcher de prendre trop de liberté. Ils ont peur de se faire dépasser, de se retrouver devant un fait accompli. Ils veulent surtout qu'on n'aille pas plus loin que la législation. Pour nous bien sûr, c'est l'inverse, on veut augmenter nos possibilités de se réunir sur le temps de travail, de mener le débat avec les travailleurs...

Jean : Nous voulons remettre en avant les conseils d'atelier, rediscuter des conditions de travail, de la hiérarchie. Il y a une volonté de travailler en équipe. Sur la hiérarchie, nous voulons qu'il y ait un lien entre l'autorité et la compétence. Nous voulons avoir notre mot à dire sur le travail lui-même.

Pierre : Tout le monde doit avoir son mot à dire, sur les conditions de travail, le contenu du travail, les projets d'étude.

Guy : C'est vrai que pour ce qui est des conseils d'ateliers, on précise moins ce qu'on veut, au niveau des structures syndicales,

qu'en ce qui concerne les problèmes économiques. En tout cas, par rapport à la hiérarchie, le conseil d'atelier apparaît comme un contre-pouvoir.

Jean : On ne demande pas de gérer l'entreprise, mais on doit pouvoir décider sur certains points, on ne veut pas gérer un système sur lequel on n'a pas de prise. Par contre, si la direction veut pas exemple remodeler telle ou telle équipe, arbitrairement on doit pouvoir s'y opposer.

Quel est l'état du débat sur le mode de désignation de la direction ?

Pierre : Il me semble malgré tout qu'il serait logique de l'éliminer...

Jean : Moi, je vois qu'il y a la volonté de ne plus avoir tel ou tel chef, beaucoup de travailleurs pensent que certains dirigeants n'ont pas leur place là où ils sont. C'est plus « on ne veut plus de tel ou tel » que « on veut celui-là ».

Pierre : Mais ils pourraient être révocables...

Guy : Ce n'est peut-être pas intéressant, mais est-ce que c'est bien à l'ordre du jour ? Est-ce que ça ne serait pas ambigu ? Est-ce que ça n'aurait pas plus d'inconvénients que d'avantages ? Je me demande sur quelles bases on choisirait une direction, et il me semble que ça risquerait de nous lier d'une certaine façon à ses décisions. Mais c'est vrai que le problème subsiste de ne pas cantonner les conseils d'ateliers à des domaines, certes importants, mais qui ne remettent pas en cause le partage des connaissances par exemple, et de laisser les décisions fondamentales à d'autres, parce qu'on ne serait pas à même de décider. C'est là qu'on trouve toute l'ambiguïté d'une nationalisation en système capitaliste. Est-ce qu'on les considère comme une fin en soi, ou comme un moyen de gagner des avancées, des garanties, des droits nouveaux, d'armer les travailleurs sur toute une série de

questions, y compris en menant le débat sur la politique industrielle.

Comment voyez-vous le rôle des entreprises nationalisées par rapport au secteur privé, du point de vue des droits des travailleurs ?

Guy : Là encore, il y a une difficulté à résoudre, quand on voit comment les choses ont évolué entre les entreprises nationalisées et les autres. C'est un fait qu'en période de crise particulièrement, travailler comme embauché dans une entreprise nationalisée présente l'avantage de vous mettre en gros à l'abri des licenciements. Mais cela a été largement contourné par les patrons, que ce soit à Renault ou à la SNCF, par l'emploi de travailleurs intérimaires qui n'ont pas du tout les mêmes droits. Plus largement, les écarts se sont creusés, à tous les niveaux, même s'il y a eu des atteintes importantes aux acquis des nationalisés. La question est donc de savoir comment concrètement les nationalisées pourront jouer un rôle moteur. La fédération de la chimie CFDT demande que les entreprises nouvellement nationalisées restent dans la même convention collective qu'avant, et qu'un certain nombre de droits spécifiques soient consignés en avenants à cette convention collective.

Pierre : C'est vrai que le danger existe, mais il faut bien voir que l'égalité est un combat, et que les entreprises nationalisées ne joueront un rôle moteur que si nous nous battons dans ce sens.

Jean : C'est vrai qu'il y a certainement des moyens pour empêcher que l'écart ne se creuse. Nous demandons par exemple que tout travailleur embauché sur un site soit rattaché à la convention de ce site. Il doit être aussi possible de fixer par loi un certain nombre de classes concernant l'ensemble des entreprises, comme cela a été fait, pour les sections syndicales d'entreprises après mai 68...

Entretien avec Louis BOUILLET secrétaire UD CFDT-Rhône animateur du COSTI (Collectif de Solidarité avec les travailleurs immigrés)

Pour l'immigration, pour tous ceux qui luttent sur ce front depuis des années, que peut-on attendre du gouvernement de gauche ?

Pour montrer qu'il y a une situation nouvelle, il faut dire ce qui se serait passé si Giscard avait été réélu. Pour lui, l'immigration était un des volets de sa politique de l'emploi. C'est-à-dire résoudre une partie du chômage à raison de 35 000 ou 40 000 renvois par an ; il a mis pour cela en place des moyens. Mais l'essentiel de ces moyens, au-delà des textes, étaient pour renvoyer, mais aussi choisir ceux qu'on renvoie ! Et ceux qui restent : les soumettre ! A mon avis, ce sont là deux caractéristiques essentielles.

Alors, ce qu'on peut espérer du PS et du nouveau gouvernement, c'est qu'il y ait maintenant au minimum un sentiment de sécurité chez les immigrés, un

nouveau climat, en ce qui concerne le droit au séjour, au travail et les droits élémentaires. Ainsi qu'une amélioration notable de la situation des travailleurs immigrés qui sont en pourcentage les plus touchés, les plus bas de l'échelle.

Nouveau climat, c'est d'abord l'abrogation des mesures antérieures. Pour prendre un exemple, à Lyon, c'est la suppression du commissariat du Quai Jaurès (1). Et s'il n'est pas supprimé, cela deviendra inquiétant.

Il y a un autre problème : c'est l'immigration familiale. Des espoirs nouveaux sont nés et il faut la régularisation des situations qui existent déjà depuis des années.

D'autre part, il faut qu'il y ait de nouvelles relations qui s'établissent de pays à pays, incluant les problèmes de main d'œuvre. Prenons par exemple, les accords franco-algériens qui sont restés jusqu'à maintenant lettre morte.

Pour les jeunes immigrés, il y a maintenant une nouvelle manière de voir le problème. De prendre conscience que les jeunes immigrés, ce n'est pas que des immigrés. C'est un problème urgent à résoudre : on a acculé un certain nombre de jeunes à vivre dans la clandestinité, à vivre d'expédients... C'est une situation très malsaine.

Cela ne se passera pas sans bagarre...

Ce que je veux souligner, c'est que autant un pouvoir de gauche représente un espoir pour les travailleurs français comme pour les travailleurs immigrés, autant on peut dire que cela ne se passera pas comme ça, sans bagarre. Je crois qu'il faut l'affirmer tout de suite, sinon on risque de créer des illusions qui n'ont pas lieu d'être.

La première bagarre, c'est au niveau des patrons. Ils sont toujours là. Les immigrés n'ont pas accès au secteur public et ils sont donc tous dans le privé. Prenons un exemple, le SMIC et son augmentation de 10 %. Chez Monin, huit travailleurs sur 300 sont concernés par cette hausse à la CGEE-Alstom, 1 sur 600 ! Sur toutes les autres boîtes, les patrons n'ont

rien lâché. Donc, nécessité de la bagarre.

La deuxième, c'est la nécessité du rapport de force, y compris par rapport au nouveau pouvoir. Parce qu'un pouvoir, même de gauche, c'est la composante d'un certain nombre de forces sociales, et elles ne sont pas toutes sur les mêmes bases.

La bagarre serait, premièrement de soutenir ce qu'il y a de positif de décidé par le pouvoir et, deuxièmement, par rapport aux décisions du pouvoir, si elles n'étaient pas aussi rapides et importantes qu'il faudrait.

Se prendre en charge eux-mêmes

Il faut aussi créer et donner aux immigrés les moyens pour qu'ils prennent eux-mêmes en charge leurs affaires en France. Cela passe par une stabilité dans leur situation d'immigré, et à leur droit d'expression et d'organisation.

On sort d'une situation où les immigrés étaient obligés de se faire prendre en charge par les militants français. Maintenant, il faut un travail en commun. Et le cœur du problème, c'est cela : donner aux immigrés les moyens pour qu'ils se prennent en charge eux-mêmes : sur l'emploi, la



liberté d'expression et d'association... y compris au niveau des moyens publics : intégrer l'immigration comme une composante des forces sociales en France.

Si on résout le problème de la cohabitation, du coup on résoudra d'autres problèmes.

1) Quai Jaurès : Commissariat aux étrangers, de sinistre réputation à Lyon.

Le point de vue de Jean COSTIL

Avec C. Delorme et Hamid, J. Costil avait entrepris une grève de la faim en avril 1981 pour l'obtention d'une circulaire mettant fin aux expulsions de jeunes immigrés. Il nous donne ici son point de vue sur différents aspects du problème de l'immigration.

Quelques jours après l'arrêt de votre grève de la faim et la victoire de Mitterrand le 10 mai, le gouvernement prenait plusieurs mesures concernant les expulsions. Qu'en pensez-vous ?

Par rapport à l'objectif « seconde génération » nous avons obtenu l'assurance du gouvernement d'un sursis de trois mois et une commission, qui d'ailleurs ne s'est réunie qu'une seule fois. On s'est mobilisé, cela a marché, bien. Par rapport à notre objectif « grève de la faim », on a gagné et même cela va un peu plus loin. Nous avons donc eu satisfaction pleinement.

Cela dit, il faut maintenant que cela se transforme en textes de loi. Ainsi, nous attendons de la session d'automne de la nouvelle Assemblée les textes qui vont précisément mettre noir sur blanc le nouveau statut de ces jeunes.

Quant à la seconde génération, c'est un autre problème et qui lui est lié, celui des jeunes

nés après le 1^{er} janvier 1963 et qui sont confrontés au problème du service militaire, ou qui vont l'être, et nous espérons que la négociation franco-algérienne résoudra le problème au moins au niveau légal.

Donc, nous sommes dans une période d'attente, ou rien n'a encore été décidé au niveau du statut, de la nationalité... Mais les décisions des préfets faisaient partie des promesses obtenues. Nous savions que les paroles de Mitterrand allaient être renouvelées dès son entrée en fonction. C'est la suite logique des choses. Ce qui est pour moi positif et laisse bien augurer de la mise en place des propositions du PS quant au problème global de l'immigration.

Justement, vis-à-vis des propositions du PS en matière d'immigration, comment te situes-tu ?

L'optique du PS est fondamentalement différente. Le gouvernement précédent avait décidé de désigner les immigrés comme boucs émissaires de la crise avec comme corollaire, des lois pour les faire partir le plus vite possible. Le *Projet Socialiste* et c'est là où c'est radicalement différent, considère que ces populations étrangères en France sont là pour y rester. A partir de là, le problème est tout autre.

Un des signes, c'est que le secrétariat à l'immigration a sauté, et les immigrés font partie du

ministère de la Solidarité Nationale. C'est un signe très clair de ne plus les considérer comme une catégorie sociale à part, mais comme des gens qui ont des problèmes à vivre dans notre société.

Je suis donc assez satisfait, et des suites de la grève de la faim, et des premières mesures.

Personnellement, je serais résolument optimiste, dans le sens que quelque chose doit et va changer. Je dis cela, dans l'optique où il sera toujours temps, et cela sera facile, de revenir dans une opposition. Pour moi, à l'heure actuelle, il faut collaborer absolument avec le nouveau gouvernement, collaborer au sens premier, travailler avec.

Collaborer, travailler avec le nouveau gouvernement, qu'entends-tu par là ?

Nous avons été pendant 23 ans dans une opposition fondamentale, de manière manichéenne, c'était ou noir ou blanc. Ce qui m'ennuie aujourd'hui, c'est que, alors que nous sommes du côté de la nouvelle majorité, l'attitude générale, au niveau associatif, consiste à se tenir en retrait, dans une attitude de « soutien critique ». Cela me fait poser beaucoup de questions parce qu'aujourd'hui il nous faut construire une France différente, et finalement, nous n'arrivons pas à rester ailleurs que dans l'opposition, du genre « attention je t'attends au tournant et je te soutiendrai peut-être... ». Nous sommes incapables de prendre nos responsabilités politiques,

c'est-à-dire de dire, nous allons nous salir les mains avec eux.

Mais concrètement, vu l'urgence des problèmes et leur ampleur, comment cela peut-il se traduire ?

Prenons un exemple. Ce qui va être très difficile, c'est la fermeture des frontières.

La décision prise en 1974 d'arrêt de l'immigration va être reconduite. Donc, refoulements et expulsions ! Déjà, depuis un mois, il y a eu de 5 à 6 000 clandestins rentrés en France, venus d'Afrique, du Maghreb... etc. Ce n'est pas tenable, on ne peut pas se permettre cela. Les problèmes internes sont trop importants pour accueillir encore de nombreuses personnes. C'est pénible à dire, mais c'est comme ça.

Alors qu'allons-nous faire, nous les associations de défense des immigrés ? La seule chose, c'est que nous soyons admis, que nous ayons un contrôle. Du fait de cette situation, un des tests sera : dans quelle mesure allons-nous être associés à la pratique de ces refoulements et expulsions ? Un exemple : va-t-il être possible de contrôler ce qui se passe en permanence à l'aéroport de Lyon-Satolas ?...

Alors, serons-nous cohérents ou pas ?

Bien sûr, si dans un an, tout se passe comme avant, il nous sera facile de retourner dans l'opposition.

A ton avis, aujourd'hui, quelles sont les mesures urgentes à prendre ?

Il y a un point fondamental, c'est qu'il faut aller le plus vite possible. Il faut supprimer la loi de 1939 qui limite arbitrairement le droit d'association aux immigrés. Mais il n'y a que le Parlement qui peut casser cette loi.

A partir de là, on peut imaginer une vie associative des immigrés rapidement développée. Et cela ouvrira aux immigrés ce contrôle dont je parlais précédemment. Mais tout commence avec la suppression de cette loi.

Il y a aussi à favoriser l'exercice même de ce droit d'expression et d'association, les aider à les faire saisir tous les mécanismes qui leur permettent d'avoir des locaux, des subventions, voire des permanents... Mais il faut aussi que les gens se prennent en charge eux-mêmes.

Parmi les urgences, il y a le problème de ces deux milliards d'Allocations familiales non versées aux familles immigrées, dont le FAS n'a qu'un quart. J'ai une position un peu radicale : un des gestes les plus immédiats à faire, — je ne sais pas encore comment —, c'est en tout cas que l'immigration soit comptable de cet argent. Cela, c'est urgent, car on les a assez volés, et on l'a assez écrit pour être obligés de le faire.

Cela dit, tout reste à faire : lutter contre les défauts du système, le racisme, résoudre les problèmes de logements, d'écoles, arriver à une société pluri-ethnique, pluri-culturelle, avec le droit et le respect de la différence.

IMMIGRATION : AU-DELA DES PREMIERES MESURES

Dès son arrivée au pouvoir, le gouvernement a pris un certain nombre de mesures qu'on pourrait qualifier d'élémentaire justice. Parmi ces mesures, le coup d'arrêt porté aux expulsions. Le PS a par ailleurs un programme concernant l'immigration. Nous ouvrons aujourd'hui ce dossier, qui a des implications à la fois sur le plan de la justice sociale, des droits des travailleurs immigrés, mais aussi sur le plan économique, et plus largement encore, sur le plan des relations avec les pays du Tiers-Monde. D'ores et déjà, dans ce débat en cours au sein de la gauche, des positions se sont exprimées. Nous publions aujourd'hui deux entretiens, l'un avec L. Bouillet, secrétaire de l'UD-CFDT du Rhône, l'autre avec J. Costil, qui avait fait la grève de la faim pour obtenir l'arrêt des expulsions de jeunes immigrés.

Par Michel BERTEL

AU matin du 11 mai, si la joie était plutôt de mise chez les travailleurs français, les sentiments étaient plus partagés chez de nombreux travailleurs immigrés aussi paradoxale que cela puisse paraître compte tenu des attaques en règle de la droite contre les immigrés. Cela dans l'immigration en général, mais particulièrement dans la population maghrébine.

En effet, au lendemain de la victoire de la gauche, on pouvait cerner deux types de réactions : l'une, de partager « l'allégresse », de dire « ouf, on sera mieux qu'avant », et l'autre, disons, d'envisager l'avenir avec

inquiétude. Ainsi les rumeurs « maintenant, préparons nos valises » ont été assez entendues dans les boîtes ou sur les chantiers ces jours-là. Alors, qu'en penser ?

Mémoires collectives ? Campagnes du PCF ?

Habituellement, on constate des positions bien différentes entre les travailleurs immigrés installés depuis longtemps en France, qui se sont peu à peu intégrés, qui se sont par exemple

syndiqués, et ceux qui viennent d'arriver, qui se sentent moins concernés et mobilisés par les problèmes politiques et syndicaux. Bien sûr, cette différence existe cette fois encore dans la réaction à l'arrivée au pouvoir de Mitterrand. Mais elle ne rend pas complètement compte de la situation au lendemain du 10 mai.

En effet, de trop nombreuses exceptions existent. Alors, si on recense un peu les raisons de cette attitude, que trouve-t-on ?

Le passé de Mitterrand, ses liens avec une partie des dirigeants d'Israël... Ainsi, la mémoire collective, c'est 1954. C'est Mitterrand, ministre de l'Intérieur pour ceux qui ont la mémoire la plus précise. Mais il y a aussi les campagnes récentes du PCF sur l'immigration. Deux mois avant le 10 mai, elles battaient leur plein. Incontestablement, cela a laissé des traces, cela a joué sur la peur suivant le 10 mai. Des militants immigrés s'inquiètent — et on peut le comprendre aisément — de ministres PCF placés à l'Intérieur ou à l'Immigration !

Il y a peut-être également le fait que cette mémoire collective de l'immigration n'a pas pris en compte la nouvelle donne de la situation politique en France, n'a pas suivi la nouvelle problématique possible avec un changement à gauche de la société française. Ceci dit, les campagnes du PCF n'ont certes pas favorisé cette vision nouvelle de la problématique !

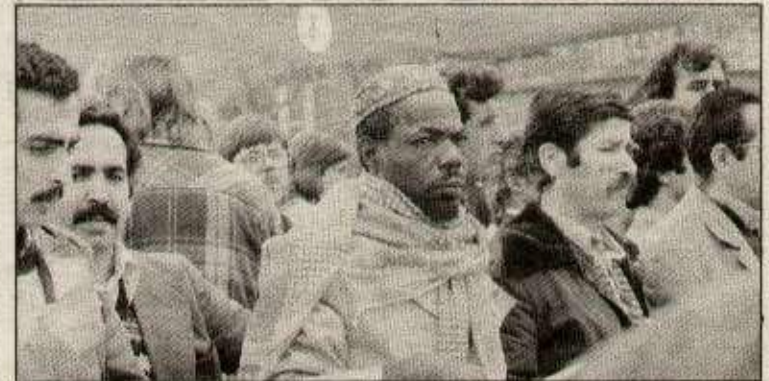
L'espoir renaît...

Un mois après, les choses changent quelque peu : ainsi, on peut voir des immigrés se rendre seuls à la Préfecture, les clandestins ressortent, demandant si les mesures mettant un terme aux expulsions sont bien réelles... On peut de même chiffrer à environ 6 000 le nombre de personnes entrées en France depuis le 10 mai, enhardies par ces premières mesures.

Ces dernières ont été très largement appréciées. On s'aperçoit en effet très vite que la suspension des expulsions a marqué les esprits, donnant ainsi au PS quelques bons points.

Satisfaction

Du côté des organisations de défense des immigrés, toutes ont



accueilli avec satisfaction les déclarations de Defferre, tout en précisant le chemin qui reste à parcourir. Ainsi, la FASTI a jugé ces mesures « très encourageantes, mais pas encore suffisantes, car il faut supprimer toutes les discriminations ». De même, le comité contre les expulsions et pour l'égalité des droits de Lyon a adressé une lettre au ministère précisant : « Nous souhaitons que tous les immigrés sans papiers voient leur situation régularisée. Nous demandons l'amnistie et la libération de tous ceux qui ont été arrêtés pour infraction à arrêté d'expulsion et nous revendiquons le droit au retour de tous ceux qui ont été expulsés de France ces dernières mois ».

Tout reste à faire...

En effet, il est nécessaire d'aller plus loin. Alors quelles sont les urgences ?

D'abord, l'abrogation pure et simple des lois, décrets et circulaires Barre-Bonnet-Stoléro et

Imbert. Une fois ces lois abrogées, l'ensemble du dispositif anti-immigré anéanti, de nouveaux textes pourront voir le jour.

De même, doit être abrogée immédiatement la loi datant de 1939, laissant le droit d'association des étrangers au bon vouloir du gouvernement.

Mais en même temps, il faudra traduire en lois les mesures interdisant les expulsions, régler l'épineux problème de la nationalité des jeunes fils et filles d'immigrés, etc.

Une chose est sûre, régler les problèmes importants posés à l'immigration, alors que le retard accumulé rend la tâche difficile, résoudre correctement les questions du logement, scolaires, d'emplois... tout cela ne devra se faire qu'avec les immigrés, leurs représentants, les structures qu'ils se donneront. Ils ont été trop longtemps tenus à l'écart des décisions prises à leur sujet pour que la gauche au pouvoir se permette une nouvelle fois de régler les choses sur leur dos.

Ce que propose le Parti Socialiste

« Quatre options fondamentales se dégagent :

- Immigration contrôlée résultant d'accords avec les pays d'origine,
- Egalité des droits :
 - Carte d'identité de 10 ans, renouvelable sans condition d'emploi.
 - Suppression de la notion d'expulsion.
 - Suppression des réglementations restrictives concernant le droit à l'emploi.
 - Droit d'expression, d'association, de vote aux élections locales.
 - Commissions extra-municipales immigrées.
 - Démocratisation et régionalisation du FAS (Fonds d'action sociale)
- Droit à la différence, à l'identité culturelle (enseignement de la langue d'origine, festivals de travailleurs immigrés).
- Globalisation de notre approche ; de notre politique : ni approche marginalisée (les immigrés traités à part) ni approche tronçonnée (problèmes par problèmes), mais approche globale qui prenne pleinement en compte le caractère pluri-ethnique de la population vivant en France ».

Extraits de « Les socialistes et l'immigration », Documentation socialiste n° 2.

Les premières mesures : élémentaire justice

Le candidat Mitterrand, lors de sa campagne, par un télégramme adressé aux trois grévistes de la faim lyonnais, s'était engagé à « mettre fin aux pratiques scandaleuses » d'expulsions de jeunes immigrés. En ce sens, le 28 mai, le ministre de l'Intérieur G. Defferre a adressé les instructions suivantes aux préfets :

- Sursis d'exécution de toutes les mesures d'expulsions sauf « nécessité impérieuse d'ordre public ». Si ce dernier cas se présente, l'affaire devra être soumise à l'appréciation du ministre lui-même.
- Aucune procédure nouvelle d'expulsion ne sera engagée.
- Les étrangers bénéficiant de la mesure de sursis recevront une autorisation provisoire de séjour de trois mois renouvelable.
- Les étrangers nés en France ou entrés dans ce pays avant d'avoir atteint l'âge de 10 ans ne devront plus en aucun cas faire l'objet d'une procédure d'expulsion. Les procédures déjà engagées contre ces jeunes seront arrêtées et les décisions d'expulsion non exécutées seront abrogées.
- Enfin, des instructions ultérieures seront envoyées aux préfets en vue de la régularisation de certains étrangers.



DES SYNDICALISTES SALVADORIENS PARLENT...

Par Jean-Louis BRUNET

Le Comité d'Unité Syndicale, qui regroupe 85 % des travailleurs et les quatre grandes fédérations syndicales du Salvador (la Fédération Syndicale Unitaire, la Fédération de l'Industrie Agro-textile, la Fédération Syndicale Révolutionnaire et la Fédération des Travailleurs Salvadoriens) a dépêché cinq de ses membres en tournée dans le monde, en Amérique du Sud, en Colombie, au Pérou, en Equateur, en Amérique Centrale, en Amérique du Nord et dans les principaux pays d'Europe, pour dénoncer la répression qui s'exerce contre les travailleurs du Salvador. Seuls trois d'entre eux ont pu parvenir en Europe : Alejandro Molina et José Sanchez ont été arrêtés, l'un au Panama, l'autre au Guatemala. Le 13 mai, ils arrivaient en France, multipliaient les contacts avec les syndicats et les partis

politiques et tenaient une conférence de presse apportant des éléments nouveaux sur la situation peu connue des syndicats au Salvador.

La montée des luttes

José Mendoza, Ramon Martinez et Alfonso Martinez affirment d'emblée la montée des luttes depuis quelques années : « La situation politique et la répression favorisent la prise de conscience politique et l'engagement politique ».

Grâce à l'établissement de commissions, commission des finances, commission de l'approvisionnement, les luttes ont pu se coordonner, un comité d'auto-défense syndicale a pu se constituer pour protéger l'entrée des entreprises. Une auto-défense

se qui n'est pas seulement passive. Des prises d'otages de cadres, de directeurs ont permis la libération de syndicalistes emprisonnés, ont contraint à la négociation l'armée avant qu'elle ne pénètre dans les usines.

Répression syndicale

Face à cette montée des luttes, la junte répond par une répression accrue. Certes, la constitution accorde le droit à la syndicalisation et le gouvernement, soucieux de l'opinion internationale ne saurait encore supprimer ce droit mais par des décrets (voir encart), par la violence, en enlevant, en torturant, en assassinant, il tente de faire taire les aspirations des travailleurs salvadoriens.

Dans les prisons, les syndicalistes sont soumis à l'isolement, au régime des droits communs, menacés de mort si les forces populaires l'emportaient.

Pour contraindre les syndicalistes qu'elle ne peut découvrir, la junte a mis au point une opération diabolique, l'opération « Hérodote » : elle fait enlever les enfants de ceux qu'elle veut arrêter pour les faire venir. Dénoncée par une mobilisation internationale, cette opération

fut suivie de massacres purs et simples de tous ceux qui figuraient sur une liste noire. Une deuxième liste est parue, publiée dans tous les journaux du Salvador, lue sur toutes les radios du pays, du Honduras et du Guatemala. Y figurent des membres du FDR, du FMLN et des opposants dont Roberto Atmijo, représentant à Paris du FDR.

« L'ampleur d'une telle répression ne visait qu'à neutraliser la lutte, elle n'a servi qu'à davantage faire prendre conscience de la nécessité de s'organiser ».

S'organiser et lutter

Les paysans, dans la FECAS, les journalistes dans l'UJS se sont regroupés et fédérés. En mai

Grève

Je veux une grève que nous ferons tous.
Une grève de bras, de jambes, de cheveux,

Une grève naissant dans chaque corps.

Je veux une grève

D'ouvriers

De chauffeurs

De techniciens

De médecins.

Je veux une grève immense

Qui atteigne même l'amour.

Une grève où tout s'arrête,

La montre

L'atelier

le bus

La route

Une grève d'yeux, de mains et de baisers.

Une grève où respirer ne soit pas permis.

Une grève où naisse le silence

Des palombes

Des fleurs

Des enfants

Des femmes

Des usines

Des collèges

Des hôpitaux

Des ports,

Pour entendre les pas

Du tyran qui s'en va.

1980 naissait le Comité d'Unité Syndicale. En janvier 1981, éclatait la grève générale.

Les revendications, regroupées dans une plate-forme revendicative commune en étaient plus politiques qu'économiques.

Les travailleurs exigeaient la levée de l'état de siège qui permettait d'interdire toute réunion de plus de trois personnes, la réouverture de l'université, l'arrêt de la répression syndicale et de la persécution du mouvement catholique.

« L'Union des Travailleurs et des Paysans permet la résistance et la lutte qui ira jusqu'à la formation d'un gouvernement démocratique et révolutionnaire, la seule issue pour le Salvador », concluaient les trois délégués du CUS.

Texte remis à la Conférence du Comité d'Unité syndicale d'El Salvador (Extraits)

« La junte militaire et démocrate-chrétienne a accru la répression en particulier contre la classe ouvrière, force motrice du processus révolutionnaire et son allié naturel, les paysans, édictant des lois anti-ouvrières comme les décrets :

• 296 : qui interdit le droit de grève et toute organisation syndicale des employés du secteur public et municipal.

• 366 : qui dissout le syndicat de la STECEL (Syndicat de l'énergie électrique)

• 44 : qui érige la militarisation des centres de travail, incorporant les travailleurs dans les forces armées et qui prévoit l'application de la juridiction militaire en cas de violation de ce décret.

A plusieurs reprises nos locaux syndicaux ont été dy-

namités et saccagés ; depuis peu, une surveillance constante est exercée sur les dirigeants syndicaux pour pouvoir les enlever, les torturer et les assassiner.

Le Comité d'unité syndicale d'El Salvador dénonce le caractère fasciste de la junte militaire qui se maintient au pouvoir uniquement grâce à l'aide militaire et économique des USA et à l'appui d'autres gouvernements sous l'influence des Etats-Unis.

Nous appelons le peuple et les frères travailleurs du monde entier à impulser avec plus de force la solidarité avec El Salvador.

Nous demandons concrètement :

• de condamner l'intervention agressive des USA qui nous menacent de leurs troupes.

• d'exiger la suspension de l'aide militaire et économique des Etats-Unis ainsi que le retrait des conseillers techniques et militaires américains.

• de condamner la participation des armées du Guatemala et du Honduras à des opérations frontalières qui ont provoqué un véritable génocide contre la population civile qui fuyait les bombardements à la recherche d'un refuge.

• d'exiger la libération de tous les dirigeants syndicaux et politiques emprisonnés.

Nous déclarons lutter pour conquérir un gouvernement démocratique révolutionnaire qui garantisse la démocratie, la liberté et la justice sociale, lutter pour une société où n'existe plus la misère, l'oppression et l'exploitation ».

La junte

